



Chaudronnier canadien

Un bulletin d'information pour les membres canadiens de la Fraternité internationale des Chaudronniers

Volume 6 Numéro 2 | décembre 2019

Faire une rétrospective et regarder vers l'avenir



Par Arnie Stadnick
Vice-président international pour le Canada

Alors qu'une autre année tire à sa fin, ma première en tant que votre VPI, je repense

aux réalisations de notre syndicat et je me penche sur les défis qui nous attendent au cours de la nouvelle année.

Nous avons réalisé des progrès considérables avec le gouvernement de l'Alberta dans nos efforts pour tirer le maximum de nos pensions. Nous avons fait pression sur l'Alberta pour faire rajuster à la baisse la provision pour écarts défavorables (PPED), qui est actuellement fixée à un niveau beaucoup plus élevé que celui qui prévaut dans d'autres provinces. C'est un niveau qui nous empêche de rehausser les prestations de retraite comme nous le souhaiterions.

Nos réunions avec des loges dans toutes les régions du pays ont été très fructueuses et ont attiré beaucoup de monde. Grâce aux nombreux membres et conjoints qui ont écrit des lettres à leurs représentants gouvernementaux, nous avons continué à faire pression sur l'Alberta pour qu'elle s'aligne sur ce qui se fait dans d'autres provinces.

Je tiens à remercier tout particulièrement tous les membres de la Loge 73 qui ont bravé des conditions météorologiques épouvantables pour assister à notre réunion à Port Hawkesbury, en Nouvelle-Écosse. Malgré la tempête qui s'est abattue sur nous là-bas, la participation à la réunion sur la PPED a été spectaculaire et de

nombreux membres ont écrit des lettres à leurs députés provinciaux et fédéraux. J'ai été honoré d'assister à toutes les réunions permises par mon emploi du temps, et heureux de rencontrer tant de membres qui se sont montrés disposés à nous aider à faire pression pour obtenir de meilleures pensions.

Nous avons fait de grands progrès dans la promotion de la technologie de capture et de stockage du carbone (CSC) comme seule solution viable à notre problème de gaz à effet de serre. L'installation Quest de CSC, près d'Edmonton, a franchi une étape importante en captant quatre millions de tonnes de dioxyde de carbone après seulement quatre ans d'exploitation – en avance sur le calendrier et à un coût moindre que prévu –, ce qui démontre que le CSC est notre meilleur espoir d'atteindre les objectifs de l'Accord de Paris sur les émissions. Les Chaudronniers ont joué un rôle fondamental dans la construction de l'installation et dans les pressions exercées pour que d'autres installations de ce genre soient construites.

Aussi récemment qu'en novembre dernier, le gouvernement de l'Alberta s'est engagé à verser 1,4 million de dollars pour étudier la faisabilité de l'utilisation de la technologie de CSC à la cimenterie LeHigh, également située dans la région d'Edmonton. Il s'agirait de la première incursion dans l'établissement d'un lien entre le CSC et le traitement du ciment en Amérique du Nord, et nous appuyons pleinement l'initiative avant-gardiste de l'Alberta. Lorsqu'il est question de

Suite à la page suivante...

Nouvelle vidéo de la FIC sur l'impact de l'absentéisme



La FIC a produit une nouvelle vidéo dans laquelle des membres partagent leurs points de vue sur l'absentéisme dans nos rangs et les effets négatifs boule de neige que peut avoir cet absentéisme sur les collègues, les échéanciers et les budgets.

Bien que la plupart de nos membres fassent preuve d'une éthique de travail exemplaire et adhèrent fermement à notre Code des Chaudronniers, l'absentéisme continue néanmoins d'affecter notre travail et nous devons faire preuve de diligence pour le réduire. Nos entrepreneurs comptent sur nous pour aborder chaque mandat avec énergie et dévouement – les qualités qui nous ont valu une réputation de premier ordre et qui contribuent à ce que les Chaudronniers obtiennent plus de contrats.

Nous encourageons tous les membres à regarder la vidéo. Pour ce faire, il vous suffit de vous rendre sur notre site Web, à l'adresse boilermaker.ca.

Nous ferons face aux défis du nouvel an en tant que fraternité forte

...Suite de la page 1

solutions plus écologiques dans le secteur industriel et des emplois que ces projets promettent à nos membres, nous travaillerons toujours avec tout gouvernement qui voit les avantages de cette technologie qui sauve le monde. Nous éviterons la partisanerie et resterons pragmatiques.

Nous avons traversé des négociations difficiles avec la BCA en Ontario et nous en sommes sortis avec un nouveau contrat qui concède un certain nombre d'améliorations à nos membres de la Loge 128. Je suis fier de la diligence dont a fait preuve toute notre équipe de négociation en restant ferme sur certaines questions très litigieuses et en concluant une bonne entente.

Nous avons persévéré dans nos efforts de lobbying pour obtenir le statut de métier à accréditation obligatoire au Manitoba, en Ontario et à Terre-Neuve-et-Labrador – des provinces qui ne nous reconnaissent pas encore ce statut. Nous continuerons d'utiliser tous les moyens possibles pour obtenir ce statut afin de nous assurer que les travailleuses et travailleurs moins qualifiés, souvent non syndiqués, ne sont pas engagés dans des emplois qui devraient revenir à nos membres.

Nous avons réalisé de grands progrès

dans la réduction des taux d'absentéisme, et je salue les membres qui travaillent avec professionnalisme en tout temps. Toutefois, l'absentéisme demeure un problème dans nos rangs et nous devons continuer d'exhorter tous nos confrères et toutes nos consœurs à être toujours ponctuels et dévoués à faire leur travail au meilleur de leurs capacités. Nos entrepreneurs comptent sur nous et nous devons toujours livrer et maintenir notre réputation bien méritée de main-d'œuvre fiable. La FIC a produit une nouvelle vidéo sur l'impact de l'absentéisme. Vous pouvez la visionner sur notre site Web, boilermakers.ca.

Un avenir brillant se profile à l'horizon pour la nouvelle année. Tout indique que nous ferons face à une forte demande de Chaudronniers – en Ontario, en Alberta, dans les basses-terres continentales de la Colombie-Britannique et dans les chantiers navals de Victoria en particulier. Nous ne pouvons pas nous permettre d'être entravés par des pénuries de main-d'œuvre alors que nous entreprenons le travail qui s'en vient, alors j'exhorte tous les membres à se rendre là où on a besoin de nous et au moment où on en a besoin. S'il y a une pénurie de travail dans votre propre région, continuez de consulter notre site Web pour connaître les possibilités ailleurs au pays. Il y en aura beaucoup.

Pour la même raison, nous allons intensifier notre mission pour recruter plus de jeunes membres dans notre métier. Le recrutement est une nécessité face à un avenir chargé, sans quoi nous risquons de perdre des contrats ainsi que de précieux revenus pour notre régime de retraite.

Nous avons commencé à faire des percées fructueuses dans les communautés autochtones du Canada et nous continuerons de consacrer notre énergie à cette initiative. Notre partenariat avec des collègues communautaires pour offrir une formation de Chaudronnier à un plus grand nombre d'étudiants a reçu un coup de pouce cette année lorsque deux autres collèges se sont joints à nous pour offrir des programmes d'apprentis. Nous sommes impatients de tirer parti de ces possibilités de formation pour attirer plus de jeunes dans nos rangs.

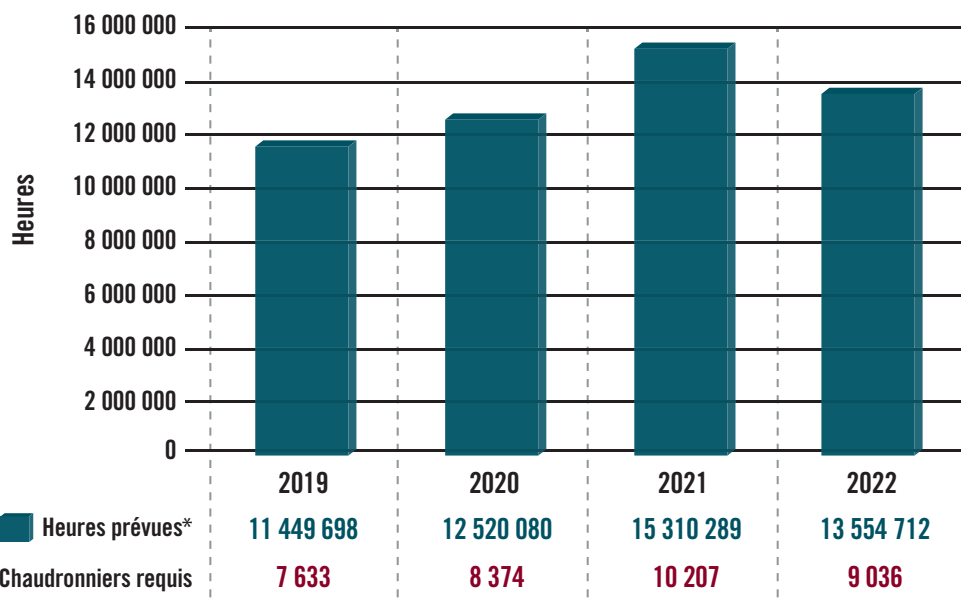
Tout compte fait, je suis excité pour l'année à venir. Nous faisons face à des défis comme toujours, mais nous sommes prêts à les relever, car notre Fraternité est solide. Au nom de tout le personnel du syndicat international au Canada, j'offre nos meilleurs vœux à tous nos membres d'un océan à l'autre, ainsi qu'à leurs amis et à leurs familles. Passez de joyeuses fêtes et que la nouvelle année vous soit prospère.

Les perspectives d'emploi devraient augmenter jusqu'en 2021

Nos prévisions indiquent que les heures de travail augmenteront considérablement en 2020 et 2021, ce qui signifie une augmentation de la demande de chaudronniers. Après cette évolution à la hausse, nous prévoyons que les heures de travail resteront stables jusqu'en 2022 à des niveaux élevés.

L'augmentation des heures prévues peut être attribuée à une demande accrue du secteur nucléaire en Ontario, ainsi qu'à la demande prévue de chaudronniers en Alberta et en Colombie-Britannique.

PROJECTIONS DES HEURES DE TRAVAIL, 2019 – 2022



*Heures prévues ajustées de 25% pour la marge d'erreur

L'Alberta appuie l'installation de la technologie de CSC à la cimenterie LeHigh



Jason Nixon, ministre de l'Environnement et des Parcs de l'Alberta (au milieu), en compagnie de Beth Hardy, vice-présidente de l'International CCS Knowledge Centre, et de Cory Channon, directeur international des solutions stratégiques en matière de changement climatique de la FIC.

Le gouvernement de l'Alberta s'est engagé à verser 1,4 million de dollars pour s'associer à l'International CCS Knowledge Centre (centre international de connaissances sur le CSC) afin d'étudier la possibilité de moderniser la cimenterie LeHigh d'Edmonton en y installant une technologie révolutionnaire de captage et de stockage du carbone. Si l'étude est concluante, LeHigh deviendrait la première installation en Amérique du Nord à appliquer la technologie de CSC à la production de ciment.

Comme l'ont montré nos expériences au projet Quest à proximité de même qu'au barrage Boundary en Saskatchewan, qui se trouvent à proximité, la technologie de CSC est éminemment réalisable et devient moins coûteuse et plus efficace à chaque nouvelle installation construite. La technologie de CSC est également reconnue par les experts comme la seule solution viable au besoin urgent de réduire les émissions de gaz à effet de serre et de respecter nos engagements en vertu de l'Accord de Paris.

Le ministre de l'Environnement et des Parcs de l'Alberta, Jason Nixon, a tenu une conférence de presse pour annoncer l'appui enthousiaste de son gouvernement au plan. « Ce projet est bon pour l'environnement et bon pour l'économie, a-t-il déclaré. Notre gouvernement l'a affirmé dès le début : la technologie et l'innovation sont les principales voies pour une action significative sur les changements climatiques et la gestion des émissions. »

Le financement proviendra du programme Emission Reduction Alberta de la province, qui vise à aider l'industrie à trouver des moyens viables de réduire l'empreinte carbone considérable de l'Alberta. Les fonds seront accessibles grâce au nouveau programme Technology, Innovation and Emissions Reduction (TIER) de l'Alberta, qui entre en vigueur en janvier.

D'ajouter le ministre : « Une fois de plus, l'Alberta est en avance sur le peloton. L'exploration de la technologie de CSC pour réduire les émissions dans l'industrie du ciment est un excellent exemple de la technologie novatrice et révolutionnaire que notre système TIER appuiera. Cela montre également le leadership audacieux et l'esprit d'entreprise de nos industries, qui continuent à donner l'exemple en recherchant des solutions uniques et des technologies inexploitées qui peuvent réduire les émissions au pays et dans le monde entier. »

L'industrie du ciment est responsable d'environ 8 % de toutes les émissions mondiales. La demande de ciment ne cesse d'augmenter alors que des pays en développement comme l'Inde et la Chine étendent rapidement leurs industries et leurs zones urbaines. Cela signifie que la production de ciment produit davantage d'émissions dans le monde entier. Et, lorsqu'il s'agit de fabriquer du ciment, il n'y a pas d'autre moyen de réduire les émissions de l'industrie – seule la technologie de CSC peut

faire le travail.

Cory Channon, directeur international des solutions stratégiques en matière de changement climatique de la FIC et proche collaborateur du CCS Knowledge Centre, était présent pour l'annonce historique de l'Alberta. « Nous avons constaté, au barrage Boundary ainsi qu'à l'installation Quest, ainsi que dans le cadre de nombreux autres projets dans le monde, que la technologie de CSC est une solution éprouvée aux défis environnementaux auxquels nous sommes confrontés », a déclaré le confrère Channon.

« Ce qui est si enthousiasmant dans l'étude de LeHigh, c'est que nous étendons la technologie de CSC à une toute nouvelle application, une toute nouvelle industrie. La plupart des projets de CSC ont porté sur les centrales au charbon, et ils donnent des résultats incroyablement positifs. L'introduction de la technologie de CSC dans l'industrie du ciment est un grand pas en avant, et LeHigh pourrait devenir la toute première cimenterie à utiliser en Amérique du Nord. Et cela créera de bons emplois pour les Chaudronniers. »

La conversion proposée de la cimenterie LeHigh à la technologie de CSC prévoit un taux de captage de 600 000 tonnes de CO₂ par année. Les experts estiment que LeHigh pourrait capter et stocker en toute sécurité jusqu'à 90 % de ses émissions actuelles, ce qui équivaut au retrait de plus de 100 000 voitures de la circulation par an.

Le programme d'apprentis reçoit un coup de pouce et recrute deux nouveaux collèges

En Ontario, le partenariat de longue date entre les Chaudronniers et le Collège Humber pour offrir le volet théorique de notre programme d'apprentis va prendre de nouvelles directions. En effet, deux autres collèges

communautaires – le Collège Lambton à Sarnia et le Collège

Georgian à Owen Sound — ont décidé d'offrir le programme d'apprentis des Chaudronniers.

L'ajout de deux nouveaux collèges ouvrira de nouvelles possibilités et permettra à encore plus d'apprentis d'apprendre et de se tailler une place dans les rangs de la Fraternité des Chaudronniers. La décision n'aurait pas pu être prise à un meilleur moment : nous allons devoir former encore plus d'apprentis pour répondre aux besoins en main-d'œuvre de l'Ontario, lesquels atteignent des sommets historiques.

Offrir le programme d'apprentis à encore plus d'emplacements géographiques aura un double avantage. Moins d'apprentis potentiels devront se déplacer et se loger

pour fréquenter l'école de métiers. Ils passeront donc moins de temps loin de chez eux et réduiront leurs dépenses ainsi que les distances à parcourir entre la maison et l'école. Dans des régions où le travail ne

manque pas, les jeunes pourront entreprendre leur formation non seulement plus près de

maison, mais aussi plus près de là où se trouve le travail.

Aussi, le fait qu'un plus grand nombre de collèges offrent le programme, à différents endroits, nous permettra de mieux attirer des instructeurs qualifiés pouvant hésiter de s'installer dans la région de Toronto, ou de devoir s'y rendre quotidiennement, pour enseigner au Collège Humber.

Plus de collèges, c'est donc plus de places dans les salles de cours, ce qui nous aidera à accueillir des apprentis à l'école de métier plus rapidement et à éviter les

engorgements à l'étape des placements que nous avons connus dans le passé.

Aussi, les modifications apportées aux ratios compagnons-apprentis dans nos principaux contrats avec l'ICI et l'EPSA se traduiront aussi par le besoin de former encore plus d'apprentis. Alors que nous utilisons un ratio de 4:1, il sera désormais de 3:1, ce qui veut dire que nous devons former encore plus de jeunes gens pour répondre au besoin accru d'apprentis sur chaque chantier.

Les deux collèges – Lambton et Georgian – ont fait une demande au gouvernement provincial pour obtenir le statut d'agent de formation autorisé (AFA). Bien que ce processus puisse s'avérer laborieux, les deux collèges ont réussi à

obtenir le statut d'AFA et commenceront à offrir leurs programmes de formation respectifs en 2020. Le Collège Georgian a déjà mis en place un programme de préapprentissage en 2019 et élargira son programme l'an prochain.



La demande accrue prévue pour les Chaudronniers fait des rapports sommaires un incontournable

L'année à venir promettant une demande accrue pour notre métier dans plusieurs régions clés du pays, nous rappelons aux délégués syndicaux l'importance vitale de remplir des résumés détaillés d'après-emploi à la fin de chaque projet que nous entreprenons.

Les résumés sont essentiels pour identifier tous les problèmes rencontrés au cours d'un mandat, afin de les minimiser ou de les éviter lors de projets futurs. À une échelle macro, ces rapports aident à cimenter les bonnes relations avec nos employeurs et entrepreneurs et permettent aux Chaudronniers de compléter les projets de la façon la plus efficace et économique possible.

Tout cela fait en sorte que les Chaudronniers demeurent le choix incontournable des entrepreneurs qui comptent sur la fiabilité et l'efficacité.

L'augmentation de la demande signifie également un besoin accru de délégués syndicaux qualifiés. Les membres sont encouragés à suivre le cours de formation des délégués syndicaux de la FIC. Pour savoir comment vous inscrire, communiquez avec votre coordonnateur local de la formation.



La Loge 128 des Chaudronniers conclut une nouvelle entente avec la BCA

En Ontario, la Loge 128 des Chaudronniers a conclu un nouveau contrat dans le secteur industriel, commercial et institutionnel (ICI) avec la Boilermaker Contractors' Association. La nouvelle entente, conclue en juillet, concède d'importantes bonifications aux Chaudronniers et les négociateurs du syndicat ont réussi à empêcher certaines tentatives d'éroder des dispositions bénéficiant à nos membres depuis des années.

L'ouverture des négociations s'est avérée difficile et, ultimement, les négociations ont été rompues en mai. Déterminée à faire avancer le processus et à maintenir le droit de travailler de nos membres en obtenant une entente dûment négociée, la FIC a déposé une demande de conciliation auprès

des heures supplémentaires non planifiées, il aura dorénavant droit au paiement d'une demi-heure à temps double en plus de son allocation de repas. En vertu de l'ancien contrat, cette demi-heure était payée à taux normal.

De plus, le nouveau contrat inclut des dispositions qui protègent les membres n'ayant pas reçu leur pleine paye (incluant des frais de subsistance). Dorénavant, les membres recevront tout montant qui leur est dû à la période de paye suivante ou deux heures payées par jour jusqu'à ce qu'ils aient été pleinement indemnisés.

Le VPI Arnie Stadnick a louangé l'entente, ajoutant qu'il était satisfait du travail de nos négociateurs, dont le gérant d'affaires / secrétaire-trésorier de la Loge 128, Roy

obtenu le maintien des dispositions relatives au temps double malgré de fortes pressions en faveur du temps et demi. Aussi, les Chaudronniers ont réussi à empêcher l'embauche uniquement par nom pour des travaux d'arrêt d'urgence. Le syndicat faisait aussi face à une proposition qui aurait obligé les membres à travailler 40 heures avant d'être admissibles à des heures supplémentaires payées, mais les négociateurs ont réussi à la balayer de la table.

En matière de pensions et d'avantages sociaux, l'équipe des Chaudronniers a vu au maintien des contributions de l'employeur au régime de retraite calculées en fonction des heures payées, et ce, malgré une tentative de réduire les contributions en les



du ministère du Travail de l'Ontario. Par la conciliation, nous avons réussi à obtenir un contrat bonifié.

Parmi les améliorations, nous avons obtenu de bonnes augmentations de salaire. Les Chaudronniers membres de la Loge 128 recevront une augmentation de salaire générale de 2,2 pour cent par an pendant trois ans. Au cours de cette période de trois ans, le taux payé aux compagnons augmentera de 3,60 \$. Aussi, nous avons négocié des augmentations supplémentaires de 1 \$ l'heure pour les contremaîtres et de 2 \$ l'heure pour les contremaîtres généraux. En vertu du nouveau pacte, les contremaîtres généraux doivent être des membres de la FIC.

Dans le cas où un employé doit travailler pendant sa pause-repas alors qu'il travaille

Grills, des agents d'affaires de la loge 128 Joe Duprey et Dale Quinn, et les représentants internationaux Jonathan White et Kent Oliver. « Les temps sont difficiles pour bien des négociations industrielles et nous avons dû contrer passablement de ressacs et de propositions provocatrices en provenance de l'autre côté de la table, a affirmé Stadnick. Cependant, au bout du compte, notre persévérance a rapporté et je suis d'avis que nous en sommes sortis avec une meilleure entente que celle que bien des syndicats industriels auraient pu obtenir. Nous avons tenu bon contre quelques propositions qui visaient à éroder des gains que nous avions réalisés dans le passé et nous avons remporté du succès sur ces fronts. »

Parmi les propositions que la FIC a réussi à contrer, mentionnons que nous avons

calculant sur la base des heures travaillées seulement. La même formule continuera de s'appliquer aux contributions aux prestations de santé et de bien-être.

Le gérant d'affaires de la Loge 128, Roy Grills, s'est dit satisfait de l'issue de ces négociations longues et ardues. « Les employeurs ont vraiment tenté de serrer la vis sur les salaires, mais je suis satisfait des augmentations que nous avons réussi à obtenir, a-t-il dit. Aussi, les pensions et les avantages sociaux deviennent de plus en plus des points de discorde avec l'ensemble des employeurs industriels, mais nous nous sommes tenus debout et avons insisté pour que les employeurs maintiennent leurs contributions au maximum. C'est une bonne journée pour les Chaudronniers en Ontario. »

Formation nationale:

Cours de chef monteur des Chaudronniers

Par Grant Jacobs

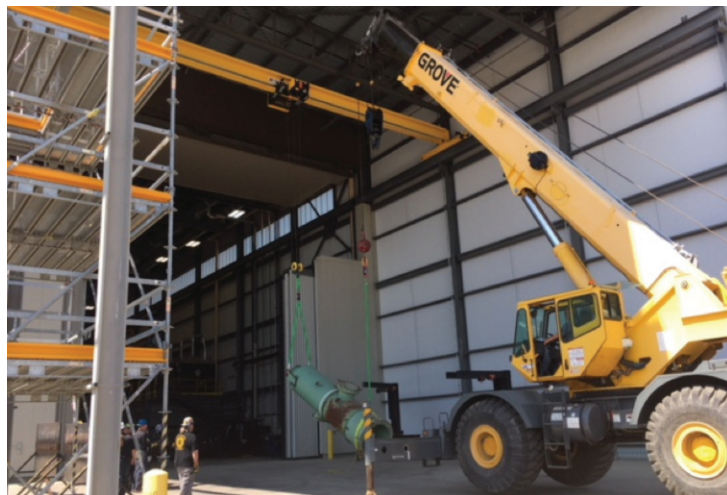
Directeur national de la formation

Le cours de chef gréeur des Chaudronniers est une séance de formation d'une durée de quatre jours qui combine un volet théorique et des exercices pratiques de montage. Les apprentis se familiarisent les fondements du métier, puis sont présentés à des simulations de situations du vrai monde qui leur permettent de peaufiner leurs compétences. Voici les sujets qui sont abordés :

- Termes et définitions
- Axiomes du montage
- Types d'attelages
- Capacité d'élingue aux attelages
- Dimensionner des élingues et monter le matériel à la charge
- Multiples branches d'élingues et d'angles
- Chargement de crochets de charge
- Inspection de gréement
- Estimation de masses de chargement
- Centre de gravité
- Distribution de la charge; « Trolley beams »
- Levages à 2 grues
- Méthodes de levage et techniques de contrôle de charges
- Signaux manuels et communications
- Déviation de charges au moyen de palans à chaîne
- Rotation de charges
- Manœuvres de levage et de roulement
- Plans inclinés
- Treuillage / « Multi-part line Reeving »
- Points de prélèvement en dénivellation

Le cours est actuellement offert dans les installations de formation de la Loge 146 à Edmonton. Depuis 2015, année où le cours a été lancé, 253 membres ont suivi le programme. La formation nationale travaille maintenant avec la Loge 128 afin de commencer à offrir le cours au centre de formation de cette dernière à Burlington, en Ontario, en 2020.

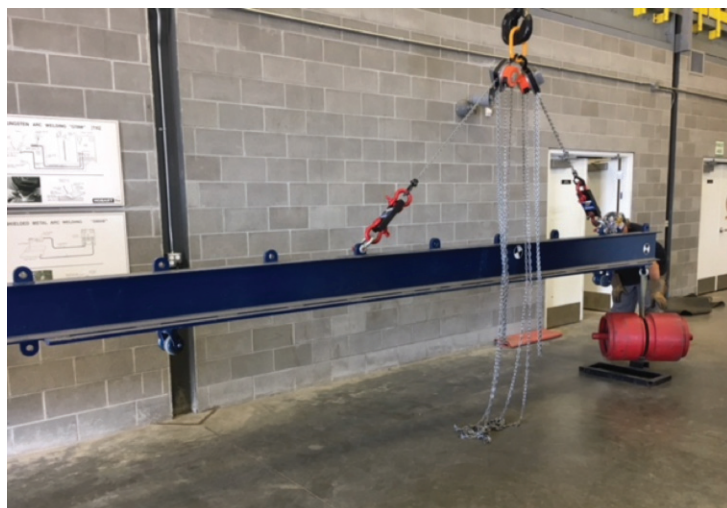
Vous trouverez les dates prévues pour les cours sur le site Web de la Loge 146 (boilermakers.ca). Pour en savoir plus sur cette offre de formation ou encore pour vous y inscrire, veuillez communiquer avec votre coordonnateur local de la formation.



Une grue en tandem constituée d'un pont roulant et d'une grue mobile.



Un collecteur de vapeur. Des apprentis établissent le poids et le centre de gravité, puis ils doivent manœuvrer le collecteur sur un parcours préétabli.



Une poutre. Des apprentis monteurs établissent le centre de gravité combiné ainsi que la tension exercée sur les deux palans à chaîne.

Cours sur la gestion de projets en 2020

Le cours annuel sur la gestion de projets se tiendra cette année à Vancouver, en Colombie-Britannique. Le programme a confirmé un total de 16 superviseurs inscrits. Cette année, les loges de la construction et plusieurs entrepreneurs ont été représentés. Pour en savoir plus sur cette offre de formation ou encore pour vous y inscrire, veuillez communiquer avec votre coordonnateur local de la formation.

Cours de formation sur la supervision de chantiers (hiver 2019 et printemps 2020)

La formation nationale annonce que ses cours de formation sur la supervision de chantiers sont complets jusqu'au printemps 2020. Toutes les loges de la FIC ont prévu plusieurs cours qui seront offerts à leurs membres. Pour en savoir plus sur cette offre de formation ou encore pour vous y inscrire, veuillez communiquer avec votre coordonnateur local de la formation.

Le sondage sur l'apprentissage produit ses premiers résultats



Dans le dernier numéro, nous annonçons le lancement d'un nouveau sondage en ligne sur les programmes d'apprentissage. Nous pouvons maintenant vous présenter des résultats initiaux. Ce que nous avons appris jusqu'à maintenant est que, en règle générale, une vaste majorité des apprentis ont vécu une expérience de formation positive. Aussi, nous avons reçu un certain nombre de commentaires qui nous aideront à rehausser l'expérience pour de futurs apprentis.

Le sondage a été envoyé par courriel aux apprentis chaudronniers et soudeurs d'un bout à l'autre du pays. Nous avons l'intention de continuer de sonder les apprentis à la fin de chaque étape de leur parcours de formation.

Leurs commentaires sont importants. Les commentaires recueillis dans le cadre du sondage nous permettront d'évaluer nos programmes partout au Canada et de corriger certaines faiblesses afin de faire vivre à nos apprentis la meilleure expérience d'apprentissage possible.

Si vous n'avez pas encore répondu au sondage, nous vous incitons fortement à communiquer avec votre coordonnateur local des programmes d'apprentissage afin d'y prendre part. Nous avons besoin de savoir ce que vous pensez afin que nous puissions améliorer encore plus nos programmes d'apprentissage.

Programme de mentorat des Chaudronniers

La formation nationale des Chaudronniers consulte actuellement des loges d'un océan à l'autre dans l'optique de mettre sur pied un programme de mentorat axé sur les métiers de chaudronnier et de soudeur.

Créer notre propre programme de mentorat nous offrira la possibilité de bâtir un système de formation qui est enraciné dans les valeurs des Chaudronniers. Grâce aux conseils et à la sagesse des mentors, nos apprentis deviendront les futurs leaders de notre Fraternité. Surveillez la publication de mises à jour concernant le programme sur le site Web boilermaker.ca.



Formation sur le supervision de chantiers à la Loge 555

Une formation en leadership de supervision de chantier a eu lieu à Winnipeg du 17 au 18 décembre et à Regina les 3 et 4 décembre pour les membres de la Loge 555. La formation a été administrée par le

directeur national de la formation Grant Jacobs en plus du représentant international Jonathan White, du coordinateur de programme Jim Beauchamp et du coordinateur national de la formation j'Amey Bevan.



Classe de supervision de chantier de Winnipeg – (de gauche à droite): Jonathan White (Représentant international, CSO), Grant Jacobs (Directeur national de la formation), Matt Wright, Stephane Clouthier, Duane Duarte, Nick Uskalo, Cody Ramsay, Chris Mehner, Riley Pichlyk, David Bohemier, Evan Jordan, Colin McDougall, Stephen Swain, James Maynes et Jim Beauchamp (Coordinateur de programme).



Classe de supervision de chantier de Regina – Rangée arrière (de gauche à droite): j'Amey Bevan (Coordinateur national de la formation), Grant Jacobs (Directeur national de la formation), Brian Handy, Curtis Nicolson, Sheldon Ashworth, Brandon Gaudet, Shane Thom et Michael Scheller. Rangée avant (de gauche à droite): Peter Funk, Yancey Alexander, Matthew Kidby, Lyndon Mullis et Jonathan White (Représentant international, CSO).

Santé et sécurité

Santé mentale : Votre outil le plus important est dans votre tête

Par Jason McInnis

Directeur national de la santé et sécurité

La plupart des gens comprennent l'importance de s'exprimer et d'aborder des questions relatives à la santé et la sécurité au travail, mais la santé mentale est souvent une tout autre histoire. Nous sommes nombreux à savoir que notre vie professionnelle et notre vie personnelle peuvent avoir de lourdes conséquences sur notre bien-être mental. Malheureusement, il est encore rare que ces questions soient discutées. Alors que les raisons expliquant ce silence qui perdure à ce jour peuvent être nombreuses, nous savons que la cause la plus courante est attribuable à la crainte de stigmatisation et à une culture où la santé mentale est si mal comprise que le seul fait d'en parler demeure un sujet tabou dans l'esprit de nombreuses personnes.

La saison des fêtes approche à grands pas et, même si l'anxiété, la dépression et d'autres problèmes de santé mentale peuvent frapper des gens de tous les horizons et en tout temps, les statistiques démontrent que les gens peuvent être particulièrement vulnérables pendant les fêtes. Pour nombre de personnes, les fêtes représentent en effet une période très difficile à traverser. Pendant la saison « festive », les gens peuvent hésiter encore plus que d'habitude à exprimer les problèmes qu'ils vivent. Cependant, nonobstant le temps de l'année, cette hésitation persiste et peut finir par isoler des gens qui sont atteints de maladie mentale.

Voici ce que nous savons :

- La maladie mentale affecte quelque 7,5 millions de Canadiens chaque année
- C'est environ 20 % de la population
- La plupart des gens souffrent de maladie mentale pendant cinq ans avant de chercher de l'aide
- La stigmatisation est le principal obstacle qui décourage les gens à demander de l'aide
- La maladie mentale coûte 50 milliards de dollars par année

Récemment, dans le cadre de la conférence tripartite 2019 des Chaudronniers canadiens, près de 60 membres, entrepreneurs et propriétaires ont assisté à un atelier de formation sur la santé mentale. L'atelier était conçu pour aborder et promouvoir une bonne santé mentale et réduire la

stigmatisation de la maladie mentale dans le milieu de travail.

Les personnes ayant participé à l'atelier ont pu développer une perspective nouvelle de la santé mentale. De citer un participant : « Je



Certains des documents (en anglais) préparés par la FIC pour provoquer une discussion plus approfondie et plus ouverte sur la santé mentale et pour aider à lutter contre la stigmatisation qui empêche tant de personnes de parler librement des problèmes qui affectent leur bien-être mental.

TAKE CARE OF YOUR MENTAL HEALTH

YOU'VE HANDLED MUCH HARDER THINGS

IT'S OK NOT TO BE OK. FROM DEPRESSION TO PTSD, YOU CAN GET HELP WITH YOUR OVERALL MENTAL HEALTH.

Call **866-990-1113** today

The Boilermakers have a Member Assistance Program which offers professional counseling and consulting services to members and their families. Getting support is easier than ever. Call 866-990-1113, or visit boilermakersmentalhealth.ca

REMEMBER OUR BOILERMAKERS' UNION IS ONLY AS HEALTHY AS ITS MEMBERS.

BtH Boilermakers' Union Mental Health **MAINTAIN YOUR BRAIN!**

suis maintenant en mesure de reconnaître les signes de problèmes de santé mentale chez moi et chez les membres de ma famille et je dispose désormais d'outils pour comprendre la santé mentale au travail – ce que je devrais mettre en pratique pour moi-même et comment je peux aider les autres. »

Notre objectif – partagé par la FIC, nos propriétaires et nos entrepreneurs à la fois – est de créer une culture de soutien où c'est

YOUR MOST IMPORTANT TOOL IS UNDER YOUR HAT

IT'S OK NOT TO BE OK. FROM DEPRESSION TO PTSD, YOU CAN GET HELP WITH YOUR OVERALL MENTAL HEALTH.

Call **866-990-1113** today

The Boilermakers have a Member Assistance Program which offers professional counseling and consulting services to members and their families. Getting support is easier than ever. Call 866-990-1113, or visit boilermakersmentalhealth.ca

REMEMBER OUR BOILERMAKERS' UNION IS ONLY AS HEALTHY AS ITS MEMBERS.

BtH Boilermakers' Union Mental Health **MAINTAIN YOUR BRAIN!**

compris que la santé mentale est également une question de santé et de sécurité au travail, une question qui est toute autre importante que la sécurité physique. Nous le faisons par l'éducation et la formation reposant sur un dialogue honnête et ouvert ainsi qu'une compréhension empreinte de compassion.

La FIC prend cette question très au sérieux et nous avons lancé un plan visant à poursuivre le développement de ressources de formation sur la santé mentale, de discussions sur les outils et d'autres ressources connexes pour éliminer la stigmatisation entourant la santé mentale et aider nos confrères et consœurs à obtenir l'aide et le soutien dont ils ont besoin. Rappelons-nous que notre syndicat n'est aussi sain de corps et d'esprit que ses membres.

Pensions et avantages sociaux : Accentuer la pression pour obtenir de meilleures pensions

Par Susan Bird

Administratrice du régime d'avantages sociaux

Au cours des quelques derniers mois, le Régime de retraite national des Chaudronniers (Canada) ainsi que des gérants d'affaires des Chaudronniers et le VPI Arnie Stadnick ont rencontré des membres de diverses loges de la FIC afin de discuter de la question de la provision pour écarts défavorables (PPED). En vertu d'un règlement sur les PPED, les fiduciaires d'un régime de retraite ont l'obligation de réaliser un excédent d'un pourcentage donné avant de pouvoir envisager le rétablissement de prestations ou une bonification de leur régime.

La plupart des lois sur les régimes de retraite relèvent des provinces et, comme notre régime est un régime national, nous sommes régis par les lois de la province où nous cumulons la majorité de nos heures travaillées, soit l'Alberta. À l'heure actuelle, l'Alberta fixe le pourcentage de la PPED à 23 %. Par conséquent, le régime de retraite des Chaudronniers doit être capitalisé à hauteur de 123 % avant que les fiduciaires ne puissent rétablir des prestations pour ses participants. L'Alberta impose une PPED beaucoup plus élevée que la moyenne nationale et les fiduciaires ont sollicité votre aide pour que le régulateur des retraites se penche sur cette question.

C'est tout cela et plus encore qui a été discuté dans le cadre des rencontres sur la PPED.

Les rencontres visaient principalement à fournir aux membres de l'information relative à la PPED. Le deuxième objectif était de faire entendre vos voix à l'Assemblée législative de l'Alberta. Lors de chaque rencontre, les membres et leurs conjoints étaient encouragés à écrire des lettres adressées aux représentants gouvernementaux pour leur demander d'intervenir sur la question de la PPED. Une copie de chaque lettre a aussi été envoyée au premier ministre de l'Alberta, Jason Kenney.

Des membres des Chaudronniers ont rédigé un total de plus de 500 lettres portant sur diverses questions relatives à la PPED. Dans certaines lettres, on faisait valoir que la PPED était une forme de discrimination fondée sur l'âge, car des membres plus âgés risquent de ne pas obtenir une bonification de leur rente de retraite avant de décéder. D'autres lettres ont dénoncé l'injustice de la situation par rapport à celle dans d'autres provinces imposant une PPED beaucoup moins élevée ou aucune PPED du tout. Bon nombre de lettres ont fait valoir que le travail des Chaudronniers contribue beaucoup à l'économie canadienne et que la PPED élevée et volatile imposée par l'Alberta fait mal aux Chaudronniers. En termes simples, les Chaudronniers travaillent fort et ils veulent savoir que leur travail est important aux yeux de ceux qui sont au pouvoir.

Un autre point de discussion commun dans les lettres des membres est le fait que le Régime de retraite national des Chaudronniers (Canada) se porte bien. À l'heure actuelle, le régime est capitalisé à la hauteur de 104 %, ce qui veut donc dire qu'il affiche un excédent de 4 %. L'an dernier, le régime était capitalisé à 102 % et, l'année avant cela, il l'était à la hauteur de 94,7 %. Donc, non seulement le régime de retraite a réalisé son hypothèse de rendement de 6 %, mais aussi le rendement additionnel a augmenté l'excédent. La croissance enregistrée par le régime de retraite démontre qu'il est en bonne santé financière. Cependant, en raison du taux de PPED en vigueur actuellement en Alberta, l'excédent n'est pas assez élevé pour permettre un rétablissement de prestations.

Tous les membres peuvent s'attendre à entendre parler de cette question de la part de leurs délégués syndicaux. Demande sera faite à ces derniers de fournir aux membres de l'information générale sur la PPED et de les encourager à écrire encore plus de lettres. Aussi, les gérants d'affaires se feront demander de tenir des discussions ouvertes avec leurs

députés provinciaux locaux.

Si vous n'y étiez pas – membres, conjoints, personnes à charge –, vous avez néanmoins la possibilité d'écrire à vos représentants gouvernementaux concernant la PPED. La campagne sur la PPED comportera un volet par courrier électronique à mesure que nous continuerons de joindre tous les membres de la FIC et les membres de leurs familles respectives. Pourquoi? Parce que toutes les personnes qui composent votre ménage sont touchées par votre pension et elles devraient donc pouvoir toutes se faire entendre!

Les membres peuvent s'attendre à recevoir un courriel qui leur fournit de l'information détaillée sur la PPED, leur propose des modèles de lettres sur la PPED et leur explique comment rédiger une lettre à l'intention de leur député provincial. Même si vous avez déjà rédigé une lettre, rien ne vous empêche d'en rédiger une autre – bien au contraire. Les rencontres tenues en personnes ont permis de recueillir plus de 500 lettres. Notre espoir pour cette initiative par courrier électronique est d'en recueillir 1000. Pour participer à cette initiative, vous n'avez qu'à vérifier que le bureau administratif du régime de retraite a votre adresse de courrier électronique courante.

Ce que nous avons constaté au fil de ces rencontres est que les confrères et consœurs Chaudronniers sont profondément liés les uns aux autres. Certains se sont déplacés sur de longues distances pour assister à une rencontre et d'autres ont fait des pieds et des mains pour s'assurer que leurs amis ont eu la possibilité d'écrire des lettres à leur tour. Chaque personne qui écrit une lettre ne l'écrit pas juste pour elle-même : elle l'écrit dans l'objectif de provoquer un changement positif qui bénéficiera à tous les membres de son syndicat. En agissant ensemble, les Chaudronniers peuvent se faire entendre.

Pour plus d'information sur la PPED et l'incidence qu'elle a sur votre régime, consultez boilermakersbenefits.ca/pfad.

paesf Parlons-en.

Votre programme d'aide aux membres

De l'aide quand vous en avez besoin
24 heures par jour, sept jours par semaine.

Appelez le 1-866-990-1113



Des travaux de démolition de routine révèlent un véritable trésor de publications des Chaudronniers vieilles de 70 ans

Pendant la démolition d'un garage simple désaffecté à Calgary en septembre dernier, l'entrepreneur Alex Clarke a eu la surprise de sa vie en découvrant un véritable trésor de vieux journaux et magazines des années 1930 et 1940, incluant des numéros de l'ancien *Journal des Chaudronniers*. Même si les centaines de pages de publications de l'ère de la Deuxième Guerre mondiale avaient été utilisées pour isoler les murs du garage, elles avaient été remarquablement bien préservées.

Clarke démolissait la structure dans le cadre d'un projet de rénovation pour le compte de l'église RCGC Christ Embassy et triait les matériaux destinés à la réutilisation ou au recyclage au moment de faire la trouvaille. Clarke, un ancien sans-abri, travaillait avec la halte-accueil de Calgary pour embaucher d'autres travailleurs sans abri pour le projet.

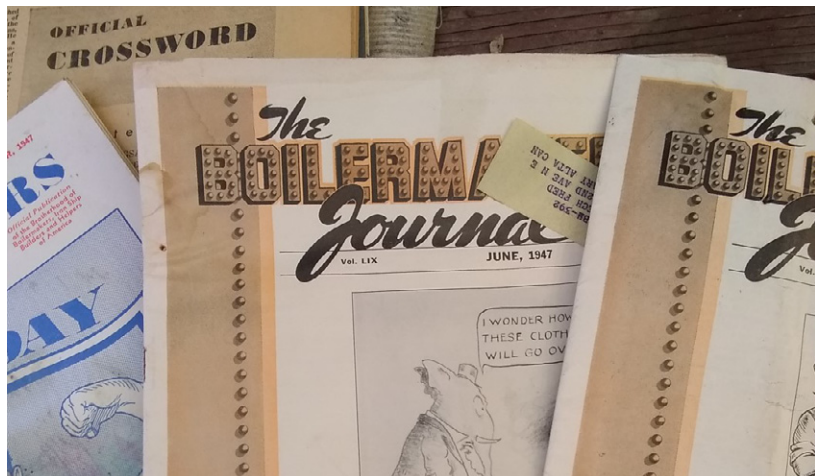
Reconnaissant que ce qu'il venait de découvrir dans les murs revêtait une importance historique, Clarke a pris grand soin pour garder ces fascinants objets de capsule historique intacts. Parmi les artefacts se trouvaient des tonnes d'éditions du journal local, le *Calgary Herald*, ainsi que des numéros de journaux de Toronto, de Montréal et de Chicago. Plusieurs des manchettes rapportaient les plus récents développements dans la guerre qui faisait alors rage en Europe.

Clarke a aussi trouvé de nombreuses publications portant sur la communauté ukrainienne florissante du Canada, ce qui l'a mené à la conclusion que la propriété avait probablement déjà appartenu à une famille d'origine ukrainienne. La découverte d'un certain nombre d'exemplaires du *Journal des Chaudronniers* suggère que la personne ayant installé l'isolant de fortune était probablement membre de notre Fraternité. La façon méticuleuse dont le papier avait été appliqué – par couches superposées ordonnées entre les montants – suggère aussi un niveau de précision sur lequel le Chaudronnier moyen insisterait.

Clarke a gracieusement fait don des décennies d'exemplaires de journaux à la Loge 146 des Chaudronniers. C'est un témoignage fascinant de la riche et profonde histoire de notre syndicat. Steve Warren, agent d'affaires de la Loge 146, a été impressionné par le geste de l'entrepreneur. « Il se passionne à produire du travail de qualité, à aider les moins fortunés et à donner au suivant. Ce qu'il a trouvé était dans un état exceptionnel. Même s'il en était alors rendu aux travaux de démolition, il n'a pas endommagé ses trouvailles, car tout était en excellent état. Cela témoigne réellement de sa compétence et de sa méticulosité. »



L'entrepreneur Alex Clarke et certaines de ses trouvailles.



Chaudronnier canadien

Le *Chaudronnier canadien* est publié par la Fraternité internationale des Chaudronniers, constructeurs de navires de fer, forgerons, forgeurs et aides

Joseph Maloney, vice-président international pour le Canada

Bureau canadien :
10059-118 St., Suite 204
Edmonton, AB T5K 0B9

Plus d'informations? Visitez notre site web

Beaucoup plus d'informations pour les Chaudronniers et le grand public sont disponibles sur notre site web, www.boilermaker.ca.

Les membres peuvent s'inscrire et avoir accès à la section réservée aux membres avec les dernières nouvelles sur le métier et sur le syndicat.

Le site renferme également beaucoup d'information pour le grand public sur l'avantage Chaudronnier et sur comment devenir un Chaudronnier.